

Communiqué de presse

Expandis fait le choix du conseil agricole!

Créée en 2000, Expandis commercialise des pommes de terre à chips et frites, des plants, des salsifis, des oignons, des carottes, des pois et des haricots verts à destination de ses clients transformateurs de l'agroalimentaire. Elle rassemble environ 300 adhérents répartis sur 11 départements et exporte plus de la moitié de sa production à travers l'Europe.

L'Assemblée Générale du 25 novembre 2021 a été l'occasion de réunir les adhérents au siège historique de l'entreprise, à Marchais (02), pour dresser le bilan des activités légumes et pommes de terre de la campagne 2020-2021.

Pour la récolte 2020, les surfaces de pommes de terre et de carottes étaient en léger retrait, suivant ainsi l'attitude prudente des transformateurs face à la crise covid. Les surfaces en légumes verts (pois, haricots et flageolets) ont quant à elles augmenté de 39%, tirées par une demande forte des opérateurs du nord de l'Europe.

Les comptes clos le 30 juin 2021 montrent un chiffre d'affaires de 45M€, en retrait de 7%, impacté par les effets conjugués de la baisse des surfaces et des rendements 2020, globalement inférieurs aux moyennes 5 ans (chaleur, sécheresse, pression parasitaire...). Le résultat combiné de l'ensemble des activités du groupe s'établi à 1,1 M€.

Les efforts de réduction des charges et l'amélioration des prix de vente ont permis de maintenir le niveau de rémunération des apports des associés coopérateurs.

Cette assemblée générale a été l'occasion pour Expandis, d'expliquer le choix fait d'abandonner la vente de produits phytosanitaires pour se consacrer au conseil agricole. Expandis veut se donner les moyens d'accompagner ses adhérents dans la transition agroécologique qui s'annonce. Un panorama des attentes des clients a été dressé à cette occasion et 4 axes de travail ont été confiés à l'équipe agronomique :

- La définition d'itinéraires techniques plus résilients, avec un meilleur profil environnemental,
- Le déploiement des nouveaux OAD développés par les instituts techniques des filières pommes de terre et légumes
- La mise en place d'un groupe Agriculture de Conservation des Sols autour des producteurs déjà engagés dans la démarche
- La poursuite des efforts de certification des pratiques agricoles en visant la certification environnementale de niveau 2 des productions.

Contact presse: Bruno Demory/François Bobin 03 23 22 31 31 expandis@expandis.net